



Syndicat  
national de  
l'environnement

# Profession de foi

## COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'AELB



**La Commission Consultative Paritaire (CCP) concerne uniquement les agents contractuels de l'agence. Elle traite des cas individuels.**

A la différence des autres instances, la loi de transformation publique a maintenu l'intégralité de ses compétences.

La CCP est le lieu privilégié pour discuter des carrières et de l'emploi des contractuels.

La CCP est consultée sur l'attribution des mois de bonification et les promotions.

La CCP traite des recours (refus d'autorisation de temps partiel, de télétravail...), des questions de mobilité interne, des licenciements, des demandes de révision du compte-rendu d'entretien professionnel, du réemploi après mobilité, et de toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle.

La CCP est obligatoirement saisie lorsqu'une procédure disciplinaire importante est engagée à l'encontre d'un agent ; elle joue alors le rôle de commission de discipline.

La CCP est un outil de régulation majeur, intervenant notamment pour éviter les abus de pouvoir et les injustices en matière de gestion individuelle des personnels.

## Toujours engagé.e.s pour votre avenir

Le Sne-FSU est le seul syndicat représentatif dans les 6 agences de l'eau, dans les 6 conseils d'administration et au niveau ministériel.

Fort de son expertise technique et juridique, il contribue au dialogue social par des propositions argumentées et par la diffusion de positions nationales stratégiques.

Ses actions sont coordonnées en inter-agences pour mieux défendre les agents et les agences.

Le Sne-FSU consulte et informe (Heures Mensuelles d'Information, Flash, compte-rendus de réunions avec l'administration – instances locales et comités de suivi nationaux)

Renouvelez-nous votre confiance !

Elections du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 , votez Sne-FSU

# CCP NOTRE BILAN 2019-2022



## *Remettre de l'humain au cœur des décisions !*

Sur la période 2019-2022, avec votre confiance et votre soutien, vos représentant.e.s Sne-FSU ont notamment :

- veillé à une répartition juste et équitable des attributions de mois de bonification, proposé des règles justes d'attribution de reliquats de mois de bonification ;

- veillé au respect des droits individuels (conditions de licenciements ou de rupture conventionnelle, explicitation des refus de postes, déroulement des entretiens annuels) ;

- rappelé, à l'occasion de chaque CCP, le besoin d'échanges sur les promotions entre les agents et leurs supérieurs hiérarchiques lors des entretiens annuels.

Vos représentant.e.s Sne-FSU ont également eu l'occasion :

- d'accompagner les collègues dans leurs projets de recours ;

- de vérifier la bonne application des textes statutaires ;

- de promouvoir le traitement équitable des candidatures internes et externes sur les postes ouverts.



# CCP NOS PRIORITES POUR 2023-2026



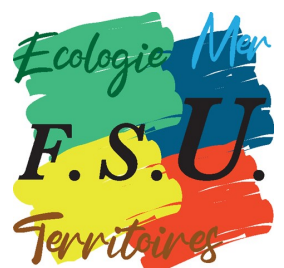
En siégeant à la CCP, vos représentant.e.s Sne-FSU auront à cœur de :

- faire respecter les textes (statut),
- garantir un traitement équitable des agents quelles que soient leurs catégories, leurs fonctions ou leurs directions,
- accompagner tous les agents qui le demanderont dans leurs démarches (demandes de télétravail, candidatures spontanées ou réorganisations imposées, entretiens individuels, recours...),
- n'exercer aucun clientélisme,
- garantir la confidentialité de tous les dossiers individuels,
- vous informer régulièrement (comptes rendus des réunions) et assurer un retour ciblé sur les cas individuels,
- faire reconnaître par la direction les cas de détresse professionnelle pour faire évoluer ces situations par des propositions individuelles satisfaisantes aussi bien pour l'agent que pour l'agence,
- privilégier les discussions amiables avant toute procédure contentieuse,
- mettre en place un suivi des situations individuelles difficiles en assurant le lien avec la formation Santé Sécurité et Conditions de travail du CSA quand elles peuvent entraîner un risque collectif.

*Toujours engagé.e.s pour votre avenir*



Syndicat  
national de  
l'environnement  

# VOS CANDIDAT.E.S À LA CCP DE L'AE LOIRE-BRETAGNE



*Fort.e.s de nos compétences,  
fièr.e.s de nos missions, engagé.e.s pour votre avenir*



**1 - Vincent DESPAX**

DPI



**6 - Virginie PAROT**

Del. ARMOR – Saint-Brieuc



**2 - Laurine DOTTA**

DPI



**7 - François PÉNAUD**

Del. ALA – Clermont-Ferrand



**3 - Christian PREMEL-CABIC**

Del. MLO – Nantes



**8 - Christelle MIQUELOT**

Del. MLO – Le Mans



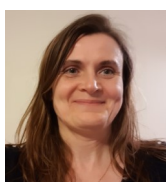
**4 - Jean-Noël GAUTIER**

DEP



**9 - Samuel GARNIER**

Del. PL – Poitiers



**5 - Anne BOULANDE**

DEP



**10 - Véronique BARTIN**

Del. ALA – Clermont-Ferrand